



**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 123 (2021-2026)  
de Mmes et MM. David Krienbühl (PLR), François Miche (PS), Caroline Chopard (Vert-e-s),  
Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL), Simon Jordan (CG-PCS) et Pascal Wicht (UDC)  
demandant d'étudier la possibilité d'introduire la "gratuité" des transports publics  
pour les clients des hôtels et de la parahôtellerie**

En séance du 19 février 2024, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 123 de Mmes et MM. D. Krienbühl, F. Miche, C. Chopard, A. Butty Revaz, S. Jordan et P. Wicht lui demandant d'étudier la possibilité d'introduire la "gratuité" des transports publics pour les clients des hôtels et de la parahôtellerie.

#### Résumé du postulat

En 2021, la Commune de Fribourg a mandaté Fribourg Tourisme et Région pour réaliser une étude concernant la faisabilité/le coût de la "gratuité" des transports publics en faveur des clients des hôtels. Selon cette étude, le coût d'une telle mesure pour toute l'agglomération de Fribourg se situerait entre CHF 230'000.- et CHF 300'000.-.

Ce type d'offre ("gratuité" des transports publics pour les clients des hôtels et de la parahôtellerie) est usuel dans la majorité des grandes villes et régions de Suisse depuis des années. Ne pas pouvoir proposer cette offre représente un réel déficit d'image et de prestation. Ce retard en matière touristique ne participe pas à favoriser le développement de projets.

Cette offre permettrait de combler un manque et de pouvoir se mettre au niveau des autres villes et régions de Suisse en termes de conditions-cadres. Cet engagement en faveur des touristes donnerait également une image positive en matière de mobilité douce et de développement durable, et collerait parfaitement au label "Swisstainable" développé par Suisse Tourisme. Aussi, cette mesure favoriserait le report modal vers les transports publics.

En conséquence, il est demandé au Conseil communal d'étudier toutes les possibilités et d'ouvrir toutes les pistes possibles à la réalisation de ce projet important en faveur de conditions-cadres durables pour l'hôtellerie locale.

### 1. Contexte

Fribourg Tourisme et Région propose la *Fribourg City Card* aux visiteurs·euses, qui donne accès aux transports publics dans la zone 10 Frimobil, ainsi qu'à des activités de loisirs et des entrées dans certains musées en ville. Son prix varie en fonction de la période de l'année, de l'âge de l'utilisateur·trice et du nombre de jours choisis (de Frs. 5.- à 20.- par jour). Au niveau cantonal, chaque touriste s'acquittant de la taxe de séjour reçoit par ailleurs la carte d'hôte "Be my Guest", offrant une trentaine de réductions pour des musées, activités et transports.

Jusqu'à présent, aucune offre de mobilité gratuite pour les touristes n'existeit ni en ville de Fribourg ni dans l'agglomération ou le canton. Une solution régionale pour l'agglomération de Fribourg avait été envisagée, mais celle-ci n'a pas abouti.

Ainsi, pour y remédier, et avant même le dépôt de ce postulat, le Conseil Communal avait inscrit dans son budget 2024 un montant de CHF 200'000.- pour la mise en œuvre d'un tel projet, pour le territoire communal, et chargé le secteur du Marketing urbain, développement durable et projets de l'Administration générale de la gestion de ce projet.

Pour lancer un projet pilote de gratuité des transports publics sur le territoire communal à destination des visiteurs·euses séjournant dans les hôtels de la ville, le Conseil Communal a réuni les partenaires clés suivants: Fribourg Hôtels, Frimobil et Fribourg Tourisme et Région. Il a également pris contact avec le prestataire de la solution numérique Checkin-fr.ch, qui est la plateforme numérique utilisée par l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) et développée par un prestataire informatique pour la distribution de la carte d'hôte "Be my Guest".

### 2. Fribourg/Freiburg Ticket

Grâce aux travaux préparatoires, en mars 2024, le Conseil communal, en partenariat avec Frimobil et Fribourg Hôtels, a lancé le produit de la Ville intitulé "Fribourg/Freiburg Ticket", en tant que projet pilote jusqu'à décembre 2024.

Fribourg/Freiburg Ticket est valable pour les hôtes des hôtels sis sur le territoire communal: becozy Au Parc Retro Edition Self-Check In Hôtel; Hôtel Mercure Fribourg Centre Remparts, Hôtel Alpha, Hôtel Au Sauvage; Hôtel de la Rose, Hôtel du Faucon, Hôtel Hine Adon - soit sept hôtels au total.

Cette offre n'est toutefois pas disponible pour les clients de la parahôtellerie, car ces établissements touristiques ne sont pas membres de l'association Fribourg Hôtels. Il n'aurait donc pas été possible d'en assurer la bonne mise en œuvre.

Dans le but d'enrichir l'offre et d'améliorer l'accueil des hôtes, plusieurs activités de loisirs ont été ajoutées au Fribourg/Freiburg Ticket. En plus de permettre un accès gratuit aux transports publics dans la zone 10 Frimobil pendant toute la durée du séjour, ce ticket donne également accès à une entrée gratuite à la piscine couverte du Levant (ouverte toute l'année), ou à la piscine extérieure de la Motta (ouverte de mai à septembre), ainsi qu'aux patinoires (communale et BCF Arena) d'octobre

à mi-avril. La bibliothèque et ludothèque de la Ville, MEMO, est également incluse dans l'offre comme lieu de destination. Les visiteurs et visiteuses peuvent y lire, jouer, profiter du wifi ou déguster une boisson chaude durant toute l'année. Ce ticket est en outre combiné avec les réductions et offres touristiques disponibles dans tout le canton grâce à la carte d'hôte "Be my Guest" déjà existante.

### **3. Bilan de l'année pilote – de mars à décembre 2024**

Les données statistiques mentionnées ci-dessous proviennent de la plateforme Check-in.fr.ch pour la période du 11 mars (date de lancement du projet) jusqu'au 31 décembre 2024.

En termes de statistiques, un total de 3'936 cartes ont été émises pour 26'715 arrivées et 54'293 nuitées enregistrées sur la plateforme, soit un taux d'adhésion d'environ 15% par rapport aux arrivées. En ce qui concerne les activités visitées, 268 visites ont été enregistrées au total, ce qui représente un taux d'utilisation d'environ 7% par rapport au nombre de cartes émises.

Le bilan réalisé avec Fribourg Hôtels et Frimobil est très positif pour cette première année. Cette offre est en effet très appréciée par les hôtes comme par les hôteliers, et contribue à renforcer l'image positive de la Ville. L'objectif est désormais d'augmenter le taux d'adhésion en renforçant notamment la communication et la promotion, tant auprès des hôtels que des hôtes. Des améliorations au niveau informatique sont également prévues.

Malgré l'impact positif de cette offre pour la ville de Fribourg ainsi que pour les hôtes et les hôtels du territoire communal, il est actuellement dommageable pour la ville et la région que les hôtes des hôtels du territoire de l'agglomération ne puissent pas y avoir accès. Par exemple, un client de l'Hôtel Ibis à Granges-Paccot ne comprend pas forcément pourquoi il n'y a pas droit alors qu'une cliente de l'Hôtel des Remparts ou de la Rose y a droit. Une solution régionale serait ainsi bienvenue pour y remédier et contribuer à l'image positive de la ville et de la région.

### **4. Conclusion**

Suite au bilan positif de l'année pilote 2024, le Conseil communal a décidé la reconduction de la convention avec Frimobil pour l'année 2025. Cette offre restera donc disponible pour une deuxième année consécutive.

Le Conseil Communal prévoit d'inscrire à l'avenir le montant nécessaire au budget pour cette offre, tant qu'aucune autre solution régionale ou cantonale ne viendra combler ce besoin pour le dynamisme touristique et l'image de la ville de Fribourg et de la région.

Le postulat n° 123 est ainsi liquidé.